ANX143 · ANNEXES DÉDIÉES

La datation de l’Exode et l’identité du Pharaon

Le livre de l’Exode présente les événements qui conduisent à la libération des Israélites, mais il ne nomme pas directement les souverains égyptiens concernés. Cette…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
39 min	39	8	04/11/2026

MISE À JOUR
04/11/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Annexes contextuelles
THÈME	Exode et confrontation avec Pharaon
THÈME	Histoire biblique
SÉRIE	Annexes

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Une difficulté historique fondamentale 2
2. L’indication chronologique de 1 Rois 6.1 3
3. L’hypothèse d’un Exode au XVe siècle avant Jésus-Christ 4
3.1. Thoutmôsis III 4
3.2. Aménophis II 4
3.3. Les arguments favorables 4
3.4. Les principales difficultés
4. L’hypothèse d’un Exode au XIIIe siècle avant Jésus-Christ 5
4.1. La ville de Pi-Ramsès 5
4.2. Ramsès II comme Pharaon de l’Exode 6
5. La stèle de Mérenptah 6
6. La durée du séjour des Israélites en Égypte 7
7. La chronologie de Moïse 8
8. Les données archéologiques et leurs limites 8
9. Comparaison des principales hypothèses chronologiques 9
10. Quelle datation privilégier dans une lecture biblique ? 10
Commentaire 10
Références bibliques 11
Conclusion 11
Lexique 13

1. Une difficulté historique fondamentale

Le livre de l’Exode présente les événements qui conduisent à la libération des Israélites, mais il ne nomme pas directement les souverains égyptiens concernés.

Cette absence constitue une difficulté majeure pour l’établissement d’une chronologie absolue.

Le récit distingue notamment le Pharaon qui opprime les Israélites et cherche à faire mourir les nouveau-nés masculins, puis le souverain auquel Moïse et Aaron réclament la libération du peuple.

Exode 2.23 précise que le roi d’Égypte meurt pendant le séjour de Moïse à Madian.

Cette indication implique un changement de souverain entre la fuite de Moïse et son retour en Égypte.

Cependant, elle ne permet pas d’identifier précisément les règnes concernés.

La difficulté est renforcée par les différences entre les systèmes chronologiques employés dans les textes bibliques et les documents égyptiens.

Les textes bibliques organisent les événements dans une perspective historique et théologique, tandis que les inscriptions royales égyptiennes mettent généralement en valeur les accomplissements des souverains.

Les documents égyptiens conservés ne fournissent pas de récit directement identifiable des dix plaies ou de la sortie d’Israël.

Cette absence ne suffit pas à démontrer que les événements ne se sont pas produits. Elle impose toutefois de distinguer les affirmations du récit biblique des identifications historiques proposées par les chercheurs.

L’étude de la datation repose donc sur un ensemble d’indices qu’il convient d’examiner séparément.

2. L’indication chronologique de 1 Rois 6.1

L’un des principaux repères bibliques concernant la date de l’Exode se trouve dans le premier livre des Rois.

Le texte indique que Salomon commence la construction du Temple durant la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie d’Égypte, dans la quatrième année de son règne (1 Rois 6.1).

La quatrième année du règne de Salomon est généralement située autour de 966 av. J.-C., selon la chronologie historique habituellement retenue.

En remontant approximativement 480 années, on obtient une date proche de 1446 av. J.-C.

Ce calcul constitue le fondement principal de l’hypothèse d’un Exode au XVe siècle avant Jésus-Christ.

Il présente l’avantage de s’appuyer directement sur une indication chronologique explicite du texte biblique.

Cependant, plusieurs questions doivent être examinées.

La première concerne la manière de comprendre les 480 années.

Certains chercheurs considèrent ce nombre comme une durée chronologique précise.

D’autres proposent qu’il puisse correspondre à une présentation schématique, éventuellement fondée sur douze générations de quarante ans.

Cette seconde interprétation repose sur l’observation que le nombre quarante possède parfois une fonction générationnelle ou symbolique dans les textes bibliques.

Toutefois, le passage de 1 Rois 6.1 présente les 480 années comme un repère chronologique. Une interprétation symbolique doit donc être argumentée et ne peut être simplement présupposée.

La deuxième question concerne la datation du début de la construction du Temple.

La date de 966 av. J.-C. repose sur une reconstruction chronologique largement utilisée, mais elle demeure approximative.

Ainsi, l’année 1446 av. J.-C. constitue une date calculée à partir d’un ensemble de données, et non une date directement indiquée dans le livre de l’Exode.

3. L’hypothèse d’un Exode au XVe siècle avant Jésus-Christ

L’hypothèse ancienne situe généralement l’Exode vers 1446 av. J.-C.

Elle place les événements dans le contexte de la XVIIIe dynastie égyptienne.

Cette dynastie appartient au Nouvel Empire, période durant laquelle l’Égypte connaît une puissance politique et militaire considérable.

Plusieurs souverains ont été proposés pour identifier le Pharaon de l’oppression ou celui de l’Exode.

Les noms de Thoutmôsis III et d’Aménophis II apparaissent fréquemment dans les reconstructions fondées sur cette chronologie.

3.1. Thoutmôsis III

Thoutmôsis III règne approximativement de 1479 à 1425 av. J.-C., une partie de cette période correspondant à la corégence avec Hatchepsout.

Son règne est marqué par de nombreuses campagnes militaires et par l’expansion de l’influence égyptienne au Levant.

Dans certaines reconstructions, il est identifié comme le souverain qui aurait exercé l’oppression durant les années précédant l’Exode.

Cependant, cette identification dépend de plusieurs hypothèses concernant la naissance de Moïse, son séjour à la cour et la durée de son exil à Madian.

Aucun document égyptien connu ne permet d’établir directement que Thoutmôsis III serait le Pharaon mentionné dans le récit biblique.

3.2. Aménophis II

Aménophis II, également appelé Amenhotep II, règne approximativement de 1427 à 1401 av. J.-C., selon les chronologies couramment utilisées.

Dans plusieurs reconstructions de l’Exode au XVe siècle, il est proposé comme le Pharaon confronté à Moïse.

Cette hypothèse repose principalement sur la concordance recherchée entre la date de 1446 av. J.-C. et la chronologie de la XVIIIe dynastie.

Elle doit cependant tenir compte des incertitudes concernant les dates de règne, les éventuelles corégences et les différentes reconstructions de la chronologie égyptienne.

L’identification d’Aménophis II demeure donc une proposition historique, et non une donnée explicitement attestée.

3.3. Les arguments favorables

L’argument principal de cette hypothèse demeure l’indication de 1 Rois 6.1.

Elle permet de conserver une lecture chronologique relativement directe des 480 années.

Certains chercheurs rapprochent également cette datation d’autres indications bibliques, notamment le

discours de Jephté, qui évoque une présence d’Israël dans certains territoires transjordaniens depuis trois cents ans (Juges 11.26).

Ce passage peut être utilisé pour construire une chronologie ancienne de l’installation d’Israël en Canaan.

Cependant, son interprétation dépend de la datation du ministère de Jephté et de la manière dont les différentes périodes du livre des Juges sont articulées.

Il constitue donc un indice complémentaire, mais non une preuve indépendante et décisive.

3.4. Les principales difficultés

L’hypothèse du XVe siècle doit répondre à plusieurs questions archéologiques et géographiques.

La première concerne l’identification des villes mentionnées dans Exode 1.11, notamment Ramsès.

La seconde concerne les données archéologiques relatives à la présence israélite en Canaan et aux villes associées à la conquête.

Les recherches archéologiques montrent que les situations locales sont complexes et que les destructions ou occupations des sites ne correspondent pas toujours facilement aux reconstructions chronologiques proposées.

Ces difficultés ne suffisent pas, à elles seules, à exclure une datation ancienne.

Elles montrent cependant que le calcul fondé sur 1 Rois 6.1 ne résout pas toutes les questions historiques.

4. L’hypothèse d’un Exode au XIIIe siècle avant Jésus-Christ

Une seconde hypothèse situe l’Exode au XIIIe siècle avant Jésus-Christ.

Elle est fréquemment associée au règne de Ramsès II, qui gouverne l’Égypte approximativement de 1279 à 1213 av. J.-C.

Cette datation repose principalement sur des arguments géographiques, archéologiques et historiques.

L’un des éléments les plus importants est la mention de la ville de Ramsès dans Exode 1.11.

Le texte indique que les Israélites construisent pour Pharaon les villes-entrepôts de Pithom et de Ramsès.

Le nom Ramsès rappelle naturellement celui de plusieurs souverains de la XIXe dynastie.

Il est notamment associé à Pi-Ramsès, grande résidence royale située dans le delta oriental du Nil.

4.1. La ville de Pi-Ramsès

Pi-Ramsès devient une résidence royale majeure sous Ramsès II.

La ville se développe dans une région qui possède une importance stratégique, notamment pour les communications entre l’Égypte et le Levant.

Son identification avec la Ramsès biblique constitue l’un des principaux arguments favorables à une

datation au XIIIe siècle.

Cependant, une difficulté demeure.

Le nom Ramsès peut avoir été employé dans le texte biblique comme une désignation géographique connue des lecteurs, même si les événements rapportés étaient antérieurs à l’usage de ce nom.

Les textes bibliques comportent parfois des désignations géographiques permettant d’identifier des lieux selon une terminologie devenue courante à une époque ultérieure.

Cette possibilité ne démontre pas que le nom Ramsès serait nécessairement une actualisation.

Elle montre simplement que la présence de ce nom ne permet pas, à elle seule, de dater définitivement l’Exode.

4.2. Ramsès II comme Pharaon de l’Exode

Ramsès II est l’un des souverains les plus connus de l’histoire égyptienne.

Son long règne est marqué par d’importants travaux de construction, des campagnes militaires et une activité monumentale considérable.

Cette image d’un souverain puissant a favorisé son association avec le Pharaon du récit biblique.

Cependant, aucune inscription connue ne permet d’identifier directement Ramsès II comme le souverain qui s’opposa à Moïse.

L’association repose principalement sur le contexte historique et sur la mention de la ville de Ramsès.

Elle demeure donc hypothétique.

Il convient également de distinguer le Pharaon de l’oppression de celui de l’Exode.

Selon les reconstructions proposées, ces deux rôles peuvent être attribués à des souverains différents.

Le texte biblique ne permet pas de confirmer directement l’une de ces identifications.

5. La stèle de Mérenptah

La stèle de Mérenptah constitue l’un des documents les plus importants pour l’étude historique des origines d’Israël.

Elle date généralement d’environ 1208 av. J.-C., durant le règne de Mérenptah, successeur de Ramsès II.

Cette inscription célèbre les victoires du souverain égyptien et mentionne notamment Israël parmi les populations de Canaan.

Elle constitue l’une des plus anciennes attestations extrabibliques connues du nom d’Israël.

Son importance est considérable.

Elle montre qu’à la fin du XIIIe siècle avant Jésus-Christ, un groupe identifié comme Israël était déjà connu dans le territoire de Canaan.

La manière dont le nom est écrit dans l’inscription suggère qu’il désigne une population plutôt qu’une cité-État.

Cependant, la stèle ne décrit ni la sortie d’Égypte ni la conquête de Canaan.

Elle ne permet donc pas de déterminer directement la date de l’Exode.

Elle fournit néanmoins une limite chronologique importante.

Si l’on considère que le groupe mentionné correspond à l’Israël issu de l’Exode, celui-ci devait être établi en Canaan avant la rédaction de l’inscription.

Cette donnée est compatible avec plusieurs reconstructions chronologiques, mais elle impose des contraintes particulières aux hypothèses situant l’Exode très tard dans le XIIIe siècle.

La stèle de Mérenptah constitue ainsi un repère historique solide, sans résoudre définitivement la question de la datation.

6. La durée du séjour des Israélites en Égypte

Une autre difficulté chronologique concerne la durée du séjour des Israélites en Égypte.

Exode 12.40-41 mentionne une période de 430 années.

Le texte massorétique présente cette durée comme celle du séjour des Israélites en Égypte.

Cependant, certaines traditions textuelles anciennes, notamment la Septante et le Pentateuque samaritain, comportent une formulation qui associe le séjour en Égypte à celui effectué en Canaan.

Cette différence possède des conséquences importantes pour les reconstructions chronologiques.

Selon la manière dont le passage est compris, les 430 années peuvent être interprétées comme la durée du séjour en Égypte ou comme une période plus large commençant avec les patriarches.

Le Nouveau Testament apporte un élément supplémentaire.

Dans Galates 3.17, l’apôtre Paul évoque une période de 430 années entre la promesse divine et la Loi.

Cette indication a conduit plusieurs interprètes à considérer que la durée mentionnée dans l’Exode devait être comprise dans une perspective plus large que le seul séjour égyptien.

Cependant, l’articulation précise entre les différentes indications chronologiques demeure discutée.

Il convient également de prendre en considération Genèse 15.13, où Dieu annonce à Abraham que sa descendance sera étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra pas et connaîtra une période de quatre cents ans.

Cette durée peut être comprise comme une indication arrondie, tandis que les 430 années fourniraient un repère plus précis.

Toutefois, l’identification exacte du commencement et de la fin de ces périodes dépend de l’interprétation retenue.

La question du séjour en Égypte constitue donc un élément essentiel de toute reconstruction chronologique.

Elle montre également l’importance de distinguer les données explicites des textes et les calculs historiques qui en sont déduits.

7. La chronologie de Moïse

Le récit biblique fournit plusieurs indications concernant l’âge de Moïse.

Actes des apôtres 7.23 précise qu’il avait environ quarante ans lorsqu’il visita ses frères israélites.

Actes des apôtres 7.30 indique que quarante années supplémentaires s’écoulèrent avant la révélation du buisson ardent.

Enfin, Exode 7.7 affirme que Moïse avait quatre-vingts ans lorsqu’il parla à Pharaon.

Ces indications permettent de reconstruire les principales étapes de son existence.

ÉVÉNEMENT	ÂGE APPROXIMATIF DE MOÏSE	RÉFÉRENCE
Naissance de Moïse	0 an	Exode 2.1-2
Intervention en faveur d’un Hébreu et fuite	40 ans	Actes 7.23-29
Révélation du buisson ardent	80 ans	Actes 7.30
Confrontation avec Pharaon	80 ans	Exode 7.7
Mort de Moïse	120 ans	Deutéronome 34.7

Ces indications présentent une cohérence interne.

Elles permettent également de proposer des dates approximatives pour la naissance et la fuite de Moïse, selon la date retenue pour l’Exode.

Dans l’hypothèse d’une sortie d’Égypte vers 1446 av. J.-C., la naissance de Moïse serait située approximativement vers 1526 av. J.-C.

Sa fuite vers Madian interviendrait alors autour de 1486 av. J.-C.

Ces dates demeurent des reconstructions fondées sur l’hypothèse chronologique retenue.

Dans une datation au XIIIe siècle, les mêmes indications relatives à l’âge de Moïse conduiraient naturellement à déplacer l’ensemble de sa chronologie.

L’âge de Moïse constitue donc un repère interne important, mais ne permet pas, à lui seul, de déterminer la date absolue de l’Exode.

8. Les données archéologiques et leurs limites

L’archéologie fournit de nombreuses informations concernant l’Égypte du Nouvel Empire, les relations entre l’Égypte et le Levant et les populations présentes dans la région.

Les fouilles ont notamment permis de mieux connaître les villes du delta oriental, les infrastructures royales et les formes d’organisation du travail.

Les documents égyptiens attestent également la présence de populations originaires du Levant dans le territoire égyptien.

Ces données permettent de replacer plusieurs éléments du récit biblique dans un contexte historique plausible.

Cependant, elles ne constituent pas une preuve directe des dix plaies.

Aucune découverte archéologique unanimement reconnue ne permet actuellement d’identifier les événements rapportés dans Exode 7-12 avec une série précise de catastrophes historiques.

Il convient donc d’éviter deux conclusions opposées.

La première consisterait à considérer que l’absence de confirmation archéologique directe démontre nécessairement que le récit ne possède aucun fondement historique.

La seconde consisterait à présenter comme établies des identifications qui demeurent hypothétiques.

L’archéologie permet d’éclairer le contexte historique, mais elle ne fournit pas actuellement tous les éléments nécessaires pour reconstituer avec certitude le déroulement des événements.

Cette limite est particulièrement importante pour l’étude des dix plaies.

Le récit biblique les présente comme des interventions extraordinaires de Dieu.

Leur caractère miraculeux ne permet pas de les réduire automatiquement à des phénomènes naturels ordinaires.

Certaines explications scientifiques ont été proposées pour plusieurs plaies, notamment à partir de phénomènes climatiques, biologiques ou hydrologiques.

Cependant, ces hypothèses ne permettent pas de démontrer historiquement l’ensemble de la succession décrite dans l’Exode.

Elles ne rendent pas non plus compte, à elles seules, des annonces prophétiques, des distinctions établies entre les populations et du déroulement théologique du récit.

Une étude rigoureuse doit donc distinguer les phénomènes naturels connus, les hypothèses explicatives et les affirmations propres au texte biblique.

9. Comparaison des principales hypothèses chronologiques

Les deux grandes hypothèses peuvent être résumées de la manière suivante.

ÉLÉMENT	HYPOTHÈSE DU XVE SIÈCLE	HYPOTHÈSE DU XIIIE SIÈCLE
Date approximative de l’Exode	Vers 1446 av. J.-C.	XIIIe siècle av. J.-C.
Dynastie concernée	XVIIIe dynastie	XIXe dynastie
Pharaon souvent proposé	Aménophis II	Ramsès II
Argument principal	1 Rois 6.1	Ville de Ramsès et contexte archéologique
Difficulté principale	Concordance avec certains sites et données archéologiques	Interprétation des 480 années de 1 Rois 6.1
Stèle de Mérenptah	Compatible avec une installation antérieure d’Israël	Impose une présence d’Israël en Canaan vers 1208 av. J.-C.
Certitude de l’identification	Non établie	Non établie

Ce tableau montre que les deux hypothèses reposent sur des arguments de nature différente.

La datation ancienne privilégie les indications chronologiques bibliques.

La datation plus récente accorde davantage d’importance à certains éléments géographiques et archéologiques.

Aucune des deux ne permet actuellement d’identifier avec certitude le Pharaon de l’Exode.

10. Quelle datation privilégier dans une lecture biblique ?

Dans une étude qui accorde une importance particulière aux indications chronologiques du texte biblique, l’hypothèse d’un Exode vers 1446 av. J.-C. mérite une attention particulière.

Elle repose sur une lecture directe de 1 Rois 6.1, qui situe le commencement de la construction du Temple dans la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie d’Égypte.

Cette approche présente une cohérence chronologique interne et permet de proposer une reconstruction de la vie de Moïse dans le contexte de la XVIIIe dynastie.

Cependant, elle ne doit pas être présentée comme une certitude historique absolue.

La datation du Temple, les différentes traditions textuelles concernant les durées bibliques et les données archéologiques imposent de conserver une distinction entre le texte et sa reconstruction chronologique.

De même, l’identification d’Aménophis II comme Pharaon de l’Exode demeure hypothétique.

Une position méthodologiquement prudente consiste donc à retenir la datation du XVe siècle comme hypothèse de travail fondée sur 1 Rois 6.1, tout en reconnaissant que l’identité du souverain et la chronologie exacte des événements ne sont pas définitivement établies.

Cette approche permet de respecter les indications bibliques sans transformer des propositions historiques en affirmations certaines.

Commentaire

La question de la datation de l’Exode illustre les difficultés rencontrées lorsqu’il s’agit d’articuler les indications chronologiques bibliques et les données de l’histoire ancienne.

Le livre de l’Exode présente une succession d’événements cohérente, mais ne fournit pas tous les éléments nécessaires pour identifier les souverains égyptiens concernés.

L’indication de 1 Rois 6.1 constitue un repère important.

Elle permet de proposer une sortie d’Égypte vers 1446 av. J.-C., dans le contexte de la XVIIIe dynastie.

Cette datation présente l’avantage de s’appuyer sur une donnée chronologique explicite.

Cependant, elle doit être confrontée aux autres indications bibliques et aux connaissances historiques disponibles.

L’hypothèse du XIIIe siècle repose notamment sur la mention de Ramsès et sur les données archéologiques relatives au delta oriental du Nil.

Elle permet de replacer le récit dans un contexte historique bien documenté, mais elle doit expliquer l’indication des 480 années de 1 Rois 6.1.

La stèle de Mérenptah apporte un élément supplémentaire en attestant la présence d’un groupe nommé Israël en Canaan vers 1208 av. J.-C.

Cependant, elle ne permet pas de déterminer directement la date de la sortie d’Égypte.

Les différentes données montrent donc que la question demeure ouverte.

Dans une lecture biblique privilégiant la chronologie explicite du texte, l’hypothèse du XVe siècle peut être retenue comme cadre de travail.

Il convient néanmoins de distinguer cette reconstruction des affirmations directement rapportées dans l’Écriture.

La portée théologique du récit ne dépend pas de l’identification certaine d’un souverain.

Elle repose sur la révélation de la souveraineté divine, sur le jugement exercé contre l’oppression et sur la fidélité de Dieu envers les promesses faites aux patriarches.

Références bibliques

Genèse 15.13-21 ; Genèse 46.1-7 ; Genèse 47.1-12.

Exode 1.1-22 ; Exode 2.1-25 ; Exode 3.1-22 ; Exode 4.1-31 ; Exode 5.1-23 ; Exode 6.1-30 ; Exode 7.1-25 ; Exode 12.1-51 ; Exode 14.1-31.

Nombres 33.1-4.

Deutéronome 34.1-12.

Juges 11.12-28.

1 Rois 6.1.

Actes des apôtres 7.17-36.

Galates 3.15-18.

Conclusion

La datation de l’Exode demeure une question historique discutée. L’indication de 1 Rois 6.1 conduit à situer la sortie d’Égypte vers 1446 av. J.-C., tandis que la mention de Ramsès et plusieurs données archéologiques ont favorisé une datation au XIIIe siècle. La stèle de Mérenptah atteste la présence d’Israël en Canaan vers 1208 av. J.-C., sans permettre de dater directement l’Exode. Dans une approche privilégiant les indications chronologiques bibliques, l’hypothèse du XVe siècle peut être retenue comme cadre de travail, tout en reconnaissant que l’identité du Pharaon et la date exacte des dix plaies ne sont pas établies avec certitude.

L’étude chronologique de l’Exode révèle la nécessité de distinguer les données bibliques, les informations historiques et les hypothèses de reconstruction.

Le texte biblique fournit plusieurs repères importants, notamment la durée mentionnée dans 1 Rois 6.1 et les indications relatives à l’âge de Moïse.

Ces éléments permettent de proposer une chronologie ancienne situant l’Exode vers 1446 av. J.-C.

Cependant, les découvertes archéologiques et les données géographiques ont conduit d’autres chercheurs à privilégier une datation au XIIIe siècle.

Aucune de ces reconstructions ne permet actuellement d’identifier avec certitude le souverain qui s’opposa à Moïse.

La datation du XVe siècle demeure néanmoins une hypothèse cohérente dans une lecture qui accorde une valeur chronologique directe aux 480 années de 1 Rois 6.1.

Elle peut donc servir de référence à l’étude, à condition de ne pas confondre cette reconstruction avec une affirmation explicite du livre de l’Exode.

L’essentiel du récit demeure la manifestation de la souveraineté divine.

Les dix plaies sont présentées comme les jugements par lesquels Dieu intervient contre l’oppression, révèle son autorité à l’Égypte et accomplit les promesses faites à Abraham, Isaac et Jacob.

Cette signification historique et théologique constitue le fondement de leur étude, indépendamment des incertitudes qui subsistent concernant leur datation absolue.

LEXIQUE

Le pays de Canaan — Le pays de Canaan, correspondant à l'actuel Israël, Palestine, Liban et parties de Jordanie et Syrie, est décrit comme 'le plus beau de tous les pays' dans la Bible. Peuplé par les Cananéens, Amorites, Hittites et Philistins, il constitue la terre promise au peuple hébreu. Deux étapes séparées de 470 ans marquent sa conquête : l'arrivée d'Abraham, puis la conquête de Josué après la captivité en Égypte et l'errance au désert.
INF011 · https://schilo.org/inf011-le-pays-de-canaan/

Le Pentateuque — Le Pentateuque, composé des cinq premiers livres bibliques, est essentiel pour les traditions juives et chrétiennes. Il raconte la création, la libération des Hébreux avec Moïse, et contient lois et récits fondateurs.
INF032 · https://schilo.org/inf032-le-pentateuque/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Annexes contextuelles https://schilo.org/parcours/annexes-contextuelles/
THÈME	Exode et confrontation avec Pharaon https://schilo.org/theme/exode-et-confrontation-avec-pharaon/
THÈME	Histoire biblique https://schilo.org/theme/histoire-biblique/
SÉRIE	Annexes https://schilo.org/serie/annexes/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX142 - Conclusion générale des annexes DAN014 https://schilo.org/anx142-conclusion-generale-des-annexes-dan014/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX144 - L’Égypte au temps de Moïse : histoire, société et religion https://schilo.org/anx144-legypte-au-temps-de-moise-histoire-societe-et-religion/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx143-la-datation-de-lexode-et-lidentite-du-pharaon/, exportée le 05/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.